

DRÔME**Le projet du Center parc isérois menace-t-il l'Herbasse ?** P. 6**MONTÉLIMAR** | La Fédération drômoise de pêche et de protection du milieu aquatique en congrès hier

La croisade des pêcheurs contre le projet Center Parc



Le président Christian Brély entouré de représentants du Département, de la CNR et de la Ville de Montélimar.

Le président des pêcheurs drômois a ouvert le congrès annuel de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique à Montélimar par ces mots : « La pêche a un poids économique de 2,2 milliards d'euros » en France. Un argument qui a permis à Christian Brély de faire peser toute sa détermination contre le projet du Center Parcs isérois porté par le groupe Pierre & Vacances, à Roybon.

Risques de crues ?

« Il y aura un impact dans la Drôme. L'enquête publique au titre de la loi sur l'eau s'achève le 28 mai et notre avis technique va être déposé. Il y a

de très grosses lacunes dans le dossier et les documents d'incidence sont légers », indique la Fédération, regrettant notamment « la destruction de zones humides » et craignant une accentuation « des phénomènes de crues sachant que l'Herbasse est très sensible ». M. Brély a rappelé qu'un arrêté préfectoral isérois avait été attaqué avec la Fédération iséroise des pêcheurs, avant que cette dernière ne fasse marche-arrière « à cause de grosses pressions sur les subventions. La Frapna Isère aussi s'est retirée ». Le conseil général de la Drôme a été interpellé sur sa discrétion jusqu'à présent dans ce dossier. Jean-Luc Vincent (PS) a assuré au nom de Didier Guillaume, le

président du Département : « Vos inquiétudes ont été entendues. Dans le cadre du SAGE de la Molasse/Miocène du bassin Dauphiné, nous exercerons toute la vigilance nécessaire et s'il y a des problèmes ou des incertitudes, nous pèserons pour qu'elles soient levées ». L'avocat-conseil de la Fédération annonce d'ores et déjà que si le projet est autorisé, « il conviendra de faire un recours auprès du tribunal administratif de Grenoble ».

L'anguille menacée

D'autres sujets préoccupent les 17 000 pêcheurs drômois. À commencer par la vie en communauté avec les cyclistes sur les bords du Rhône et la fermeture de certains accès au fleuve pour des raisons diverses. Le conseil général et la Compagnie nationale du Rhône ont entendu le message.

Par ailleurs, le tout premier atlas des espèces piscicoles vivant dans les 3 000 km de cours d'eau du département est une mine d'or. Il souligne sans surprise que la truite est le poisson le plus drômois d'entre tous, et attire l'attention sur deux espèces en danger d'extinction, l'apron et l'anguille, à cause d'une maladie qui l'affaiblit, des barrages sur le Rhône et de la pollution.

Joël AUDRAN



Huit médailles ont été remises aux pêcheurs drômois : Christian Gamacchio-Perotti (argent), Antoine Vergier (Tricastin), Michel Duret (Anneyron),

Le représentant des partenaires RTE et ERDF, Alain Silve, a sensibilisé les pêcheurs au risque d'exercer leur loisir sous